

**Zeitschrift:** Patrimoine fribourgeois = Freiburger Kulturgüter

**Herausgeber:** Service des biens culturels du canton de Fribourg = Amt für Kulturgüter des Kantons Freiburg

**Band:** - (1995)

**Heft:** 4

**Artikel:** "Clusa est janua" : l'ancien couvent des Capucins de Romont

**Autor:** Lauper, Aloys

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1035846>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# “CLAUSA EST JANUA” L’ANCIEN COUVENT DES CAPUCINS DE ROMONT

ALOYS LAUPER

Etre l’église la moins visitée du canton et abriter l’un des plus beau mobilier liturgique qui soit, tel est le curieux destin de l’église des Capucins de Romont. Pratiquement oubliée depuis le départ précipité des “Capucins rouges” en 1979, elle représente tout de même quatre siècles d’une histoire aussi turbulente qu’édifiante. Propriétaire des lieux, la Bourgeoisie de Romont s’est engagée à leur redonner un peu du lustre d’antan en acceptant d’y effectuer sans tarder les travaux les plus urgents.

L’étude des rares documents qui nous permettent d’en retracer l’histoire, prouve à elle seule que le vénérable bâtiment mérite cet effort. L’absence de tout ordre mendiant à l’intérieur des murs est l’une des particularités de Romont au moyen âge. L’église paroissiale et la chapelle Saint-Antoine de l’hôpital bourgeois<sup>1</sup> en étaient les seuls lieux de culte. Les béguiques signalées au XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles n’ont semble-t-il pas constitué de véritable béguinage avec un sanctuaire propre, mais elles vécutrent isolément dans quelques maisons en contrebas de l’église<sup>2</sup>. A la fin du XVI<sup>e</sup> et au XVII<sup>e</sup> siècle, plusieurs communautés fuyant les affres de la guerre trouvèrent asile à Romont, mais sans y faire souche<sup>3</sup>. En 1591, on accueillit dix-neuf clarisses des couvents de Vevey et d’Orbe, chassées d’Evian où elles s’étaient réfugiées en 1555. Elles furent logées trois ans durant dans des cellules aménagées spécialement pour elles au premier étage de l’hôpital.

D’autres religieuses de Saint-Claire, admises à Romont le 30 octobre 1644, les y remplacèrent, mais elles furent “congédiées” le 26 janvier 1653 pour avoir osé réclamer une rente en plus de leur hébergement. Des Annonciades célestes de Pontarlier furent accueillies «par charité quelque temps» en juillet 1637 alors qu’un an plus tôt elles avaient demandé en vain «permission d’avoir perpétuelle résidence». Les mieux reçues furent les Ursulines, à qui l’on pouvait confier l’éducation des jeunes filles. Les premières, arrivées d’Arbois, s’installèrent dans une maison louée pour elles en novembre 1637, qui leur servit de logis et d’école jusqu’à leur départ le 17 juin 1650. Elles furent remplacées par des Ursulines de Besançon, qui avaient trouvé refuge à Romont le 31 juillet 1667. Ces religieuses, rejoints plus tard par des sœurs venues du Valais, y séjournèrent jusqu’en 1700, sans qu’aucun projet de couvent ne fût envisagé. Avec les Visitandines d’Estavayer qui «demandèrent

<sup>1</sup> Ravagé par un incendie en 1843, l’édifice fut rasé pour permettre la création de l’actuelle place de la poste. Voir Aloys LAUPER, Romont, cité à découvrir, dans: Pro Fribourg 104, octobre 1994, 17. Les recès de visites pastorales parlent en 1453, de la «chapelle en l’honneur de Dieu, de la Bienheureuse Vierge Marie et de saint Antoine Confesseur», puis simplement de la «chapelle Saint-Antoine».

ÉTUDES

l'habitation» le 30 octobre 1664, ce sont donc quatre communautés féminines qui auront tenté, sans succès, de s'installer à Romont entre 1591 et 1664.

## L'hospice des Minimes (1620-1725)

A la Réforme, la ville avait manifesté son attachement à la foi catholique, d'où son acte de soumission à Fribourg en 1539. Mais alentour, la lente pénétration des idées nouvelles fit craindre une infiltration du protestantisme dans la communauté romontoise dont le clergé manquait de compétences, faute de formation adéquate. A Fribourg, le prévôt Schneuwly tonnait contre ce clergé incapable de trouver prédicateur «savant et catholique». Faut-il rappeler que la prédication n'était pas assurée par les curés, mais par des religieux généralement savoyards appelés tout exprès pour le Carême, que le clergé rétribuait et qui recevaient des gratifications de la ville. C'est ainsi que dans les années 1610, le Conseil jugea nécessaire l'établissement d'un ordre religieux à Romont, pour y assurer la prédication et l'enseignement du catéchisme. Des contacts furent pris avec les Capucins établis à Fribourg depuis peu. Le 6 août 1617, le Conseil fit même des démarches auprès de leur gardien «pour obtenir la Confrérie du Rosaire»<sup>4</sup>. L'année suivante, les Capucins demandèrent «à être reçus en cette ville, pour pouvoir réduire quelques hérétiques»<sup>5</sup>. Mais entretemps, des Minimes s'étaient également présentés pour fonder un couvent à Romont. Le problème de langue semble avoir été déterminant dans le choix du Conseil. Quand les Capucins proposèrent, le 22 janvier 1619, de faire venir des pères de Thonon, les Minimes avaient déjà reçu une réponse favorable<sup>6</sup>. Arrivés de Morteau le 25 novembre 1619, les pères Claude Bresilliet et Pierre Terrier négocièrent l'installation de quatre Minimes dans une maison de la Grand-Rue, près de la porte de Marsens, mise à leur disposition par Dom François Moënnat<sup>7</sup>. L'acte de réception fut approuvé par l'Etat le 21 août 1620. A peine huit ans après leur arrivée, des difficultés surgirent, les opposant au Conseil, aux Bourgeois et au Clergé, portant d'abord sur les rentes, la gestion des comptes et l'entretien des bâtiments, puis sur leur ministère. Les conflits s'aggravèrent d'année en année. Le 23 mars 1715, l'hospice fut réduit au rang de simple vicariat. La même



Fig. 1 L'église des Capucins de Romont, construite en 1747 par R. P. Maximilien Badoud.

mesure fut prise à l'encontre des Minimes établis depuis 1622 dans la maison de Motte-Châtel à Estavayer-le-Lac, en conflit permanent, eux-aussi, avec le Conseil. La communauté de Romont, composée de cinq religieux et d'un valet de 1621 à 1681, puis de quatre religieux, fut ramenée à deux Pères seulement<sup>8</sup>. Ce coup de semonce ne suffit pas. Accusés d'abandonner trop souvent leur maison, de fréquenter assidûment des «maisons défendues», soupçonnés même d'y dilapider la fortune du couvent dans quelques vilains commerces amoureux<sup>9</sup>, les pères Brenot et Musy furent finalement expulsés de Romont «manu militari», en 1725. Le P. Lambert d'Estavayer tenta d'éviter la fermeture définitive de l'hospice, mais ses démarches ne firent qu'augmenter le ressentiment du Conseil envers l'ordre et il dut à son tour quitter le canton, en 1728. Comme il n'existant pas d'autre établissement ailleurs en Suisse, le bannissement des Minimes signifiait la fin de la présence de l'ordre dans notre pays.

On ne sait pas grand chose de leur première maison à Romont. Leur chapelle est mentionnée pour la première fois en 1628<sup>10</sup>. Dix ans plus tard, on leur accorde la cloche qu'ils réclament «moyennant qu'ils donnent en échange celle qu'ils ont que l'on posera à l'hôpital»<sup>11</sup>. En 1645, ils obtiennent l'autorisation de «rebâtir leur couvent à neuf»<sup>12</sup>, mais les choses traînent, au grand dam du Conseil, qui aurait souhaité qu'ils établissent au plus vite une clôture: «il y a long-

<sup>2</sup> Le rang dit des Béguines, une douzaine de maisons, fut la proie des flammes le 4 mai 1589 et il ne fut pas reconstruit. KUENLIN II, 291 parle d'un couvent de bénédictins, supprimé en 1400 déjà, et transmis au couvent d'Hauterive, couvent qui aurait donné son nom à l'actuelle rue des Moines. Il s'agit probablement d'une tradition erronée: Hauterive possédait bien une maison "intra-muros", qu'on vendit en 1610 pour acheter un bâtiment aux Chavannes, l'actuelle auberge d'Hauterive, mais rien n'indique qu'il s'agissait d'un ancien couvent médiéval. Signalée comme "charrière des Moines" au XVII<sup>e</sup> siècle déjà, la rue tire probablement son nom du "couvent des Minimes", en contrebas.

<sup>3</sup> DELLION X, 421-426. Pour les clarisses: ACR, MC 13, 220v (30.10.1644) et 16, 7v (26.1.1653). Pour les Announces: ACR, MC 13, 101 (26.7.1636) et 113v (16.7.1637). Pour les Ursulines: ACR, MC 13, 117v (26.11.1637), 217 (18.1644), 308v-309 (17.6.1650) et MC 19, 106 (31.7.1667) et 115 (6.5.1668). Pour les Visitandines: ACR, MC 18, 220v (30.10.1664).

<sup>4</sup> Elle fut érigée bien plus tard, dans la chapelle des Minimes. Un inventaire de 1684 mentionne d'ailleurs la «Nre Dame d'argent» qui leur servait de Vierge de procession (ACR, tir. LIII, n 15).

<sup>5</sup> ACR, MC 10, juillet 1618.

temps que l'on dit que les maisons religieuses sans cloître sont des coupes gorges de régularités, celui de Romont se vérifie entièrement»<sup>13</sup>. En 1653, ils achètent pour 800 écus la maison de Gaspard Macheret, en partie grâce au legs de Nicolas Reynold, de la Rochettaz, qui leur avait également cédé sa maison et son verger touchant à leur maison ainsi qu'un étang «plein de carpes & autres poissons»<sup>14</sup>. Malgré ça, rien ne fut entrepris. La maison Macheret tomba en ruine et le Conseil ordonna qu'on la démolisse en 1662<sup>15</sup>. Le 3 février 1675 enfin, les Minimes présentèrent un plan pour leur nouveau couvent, que le Conseil fit voir à Peter Winter, le charpentier qui s'était occupé de la reconstruction du clocher de l'église d'Orsonnens en 1673<sup>16</sup>. Au lieu de bâtir un nouvel hospice, ils choisirent de déménager à l'autre bout de la Grand-Rue, près de la porte de Fribourg, pour s'installer dans l'auberge du Lion d'Or, achetée à la famille Chofflon. Le cabaret fut transformé en couvent et sa grande salle devint le réfectoire des moines. La grande écurie voûtée, au rez-de-chaussée, fut réservée à la chapelle tandis qu'une petite écurie fut convertie en sacristie, ce qui fera dire à quelqu'un, plus tard: «l'église des Minimes, semblable en celà à Bethléem, a autrefois été une écurie»<sup>17</sup>. Les travaux d'aménagement, terminés en août 1675 déjà, furent réalisés par «maistre Louys de Montpiton<sup>18</sup> le masson, Macheret le menuisier, maître Charles le charpentier» et «maître Claude Besson le vitrier». Comme il était d'usage pour marquer la fin d'une construction, on fit mettre les «écussons» de quinze donateurs aux fenêtres, œuvres qu'il fallut commander à Bienne<sup>19</sup>. Les armoiries des confréries de la Sainte-Trinité et de la Conception, celles de la Ville et celles de l'Hôpital eurent le privilège d'être placées aux quatre baies du réfectoire tandis que les armes du conseiller Nicolas de Malliard, du banneret de Malliard, du châtelain Reynold, du commissaire Ducret, des Dames Brayer de Romont et de Vevey d'Estavayer, de Dom Guillet, du doyen de Romont et des curé de Billens, de Torny et de Mézières se partageaient les autres fenêtres.

En 1675, on s'est probablement contenté d'adapter le bâtiment à sa nouvelle affectation, car en 1700, il était en si mauvais état qu'il fallut y entreprendre d'importants travaux. On dut notamment en refaire la charpente et la couverture<sup>20</sup>. Il fallut d'ailleurs y affecter la moitié des 200 écus petits légués par Anne-Catherine

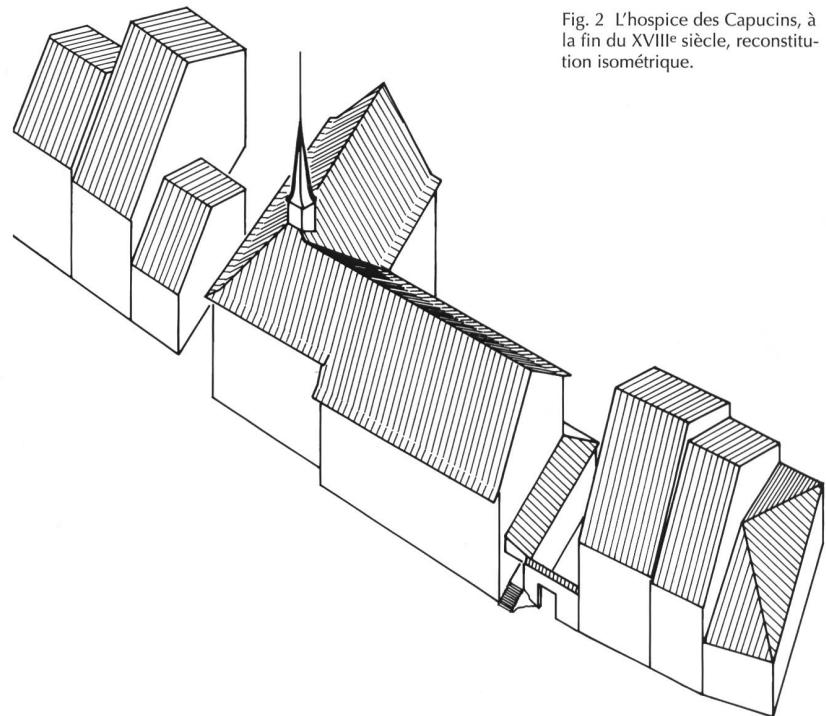


Fig. 2 L'hospice des Capucins, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, reconstitution isométrique.

Brayer pour la reconstruction de la chapelle<sup>21</sup>, qu'on se contenta de réparer semble-t-il<sup>22</sup>. On sait très peu de chose de ce petit sanctuaire inscrit dans le bâtiment<sup>23</sup>, sinon qu'on y trouvait juste un modeste autel avec une Vierge du Rosaire au retable, un tableau de saint François de Paule, fondateur des Minimes, et une image du Sacré-Cœur à laquelle était attachée des indulgences accordées en 1723 par Mgr Duding<sup>24</sup>. Un an plus tôt, Jacob Klely avait coulé à Fribourg la «grande cloche avec la Nostre Dame du Rosaire»<sup>25</sup>, parrainée par le conseiller Pierre-Nicolas de Boccard (1671-1722), et par Marie-Elisabeth de Diesbach-Steinbrugg, épouse d'une des personnalités les plus en vue du canton, le comte Jean-Frédéric de Diesbach. Cette cloche et la petite cloche d'entrée du couvent, fondue au début du XIX<sup>e</sup> siècle à Genève, par André Cabantoux, sont les seuls témoignages matériels de la présence des Minimes à Romont. A leur départ, l'hôpital bourgeois, qui récupéra les fonds et revenus de l'hospice, hérita de bâtiments en bon état, où le Conseil songea immédiatement à loger des Capucins. Déjà établis à Fribourg et à Bulle, ils avaient l'avantage d'être «du pays»<sup>26</sup>. L'accord des autorités civiles et religieuses se fit attendre, notamment parce que l'évêque songeait au bâtiment pour y installer le

6 Sur les Minimes à Romont, voir ACR, tir. LV, n° 10, 76v, 80 v, 100 et 105v; FUCHS, 294-295; DELLION X, 408-416 et BÜRGLER, 103.

7 ACR, tir. LIII, n° 647 (octobre 1620): «la maison que librement je vous cede et remet moyennant que d'icelle on y fait place pour bastir un couvent». Voir également la pièce n° 646. Ce curé, natif de Romont, est à l'origine de la fondation dite des Enfants de St-Joseph, destinée à payer l'instruction de six jeunes gens de la cité.

8 ACR, tir. LIII, REPERTOIRE, 6.

9 ACR, tir. LIV, n 629 (1725). L'un des Pères eut d'ailleurs un enfant d'une romontoise. En 1714 déjà, le Conseil avait sévèrement jugé les Minimes: «La charité (...) ne sert que de devise à leur porte, d'où le dernier Correcteur l'a encore fait effacer (...) Y va-t-il de la gloire de Dieu d'entretenir dans la Maison & dans son Temple des Personnes inutiles, tandis que les Membres de Jésus-Christ manquent du nécessaire» (ACR, tir. LIV, n° 1 (1714), 9 et 12). Il concluait, menaçant: «Il n'en faut pas d'avantage, Reverend Peres, pour trouver la porte fermée. Clausa est janua» (idem, p. 14).

## ÉTUDES

futur séminaire, auquel l'architecte André-Joseph Rossier (†1715) avait consacré par testament les deux-tiers de sa fortune<sup>27</sup>.

### L'hospice des Capucins (1727-1905)

Le 11 avril 1726, le Petit Conseil consentit finalement à ce que trois Pères et un Frère s'établissent à Romont, autorisation confirmée par l'évêque le 10 juillet. Le 13 avril 1727, c'est une ville en liesse qui accueillit le P. Ezéchiel Gaudard, romontois, le P. Melchior Michel de Bulle et le Fr. Thaddée Vonlanthen de Guin, venus préparer l'installation d'une première communauté. Trois mois plus tard, l'ancien hospice des Minimes était occupé par le P. Hyacinthe Quentzis de Fribourg, choisi comme premier Supérieur, le P. Adelbert Cordey de Romont, le P. Léopold Maillard de Villaranon et le Fr. Thadée Vonlanthen<sup>28</sup>. S'ils se contentèrent de quelques améliorations au bâtiment, la chapelle leur parut d'emblée insuffisante<sup>29</sup>. En 1745, à peine nommé Supérieur, le P. Maximilien Badoud, de Romont, se mit au travail<sup>30</sup>. Sa personnalité et ses nombreuses relations, notamment à Fribourg où il avait été un prédicateur apprécié, assurèrent le succès de son entreprise. Mais c'est l'importante donation de Jean-Jacques Von der Weid (†1747),

Fig. 3 Le couvent des Capucins, état actuel, vue isométrique

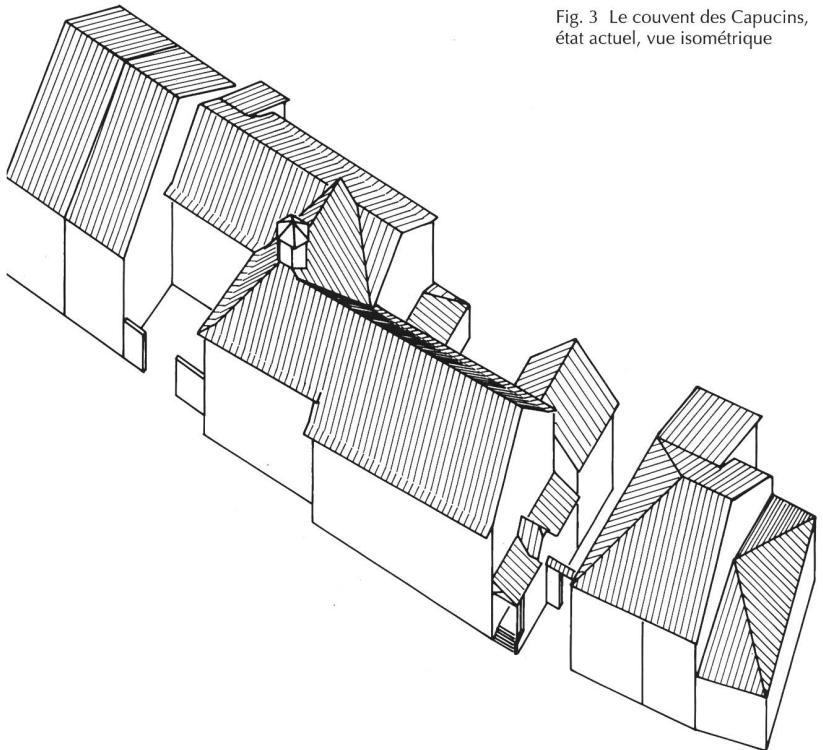


Fig. 4 La nef et le chœur de l'église des Capucins, avec les autels du sculpteur franc-comtois Clerc et du peintre Meinrad Keller de Baden, réalisés entre 1746 et 1763. À l'angle gauche, on distingue le portrait du bienheureux Apollinaire Morel, béatifié en 1926, Frère Joseph Heimgartner.

ÉTUDES

celle du conseiller Michel Esseiva, puis le succès inouï des quêtes entreprises en 1746 dans tout le voisinage qui en permit la prompte réalisation<sup>31</sup>. En novembre 1745, le P. Maximilien avait reçu les autorités et leur avait présenté un plan<sup>32</sup>. Rien n'indique qu'il en fut l'auteur, car il s'agissait d'un plan stéréotypé, dont il aurait pu se procurer un jeu auprès de n'importe quel couvent capucin, à commencer par Fribourg. On sait en outre que François-Joseph Blondel, futur «architecte de la maison de ville» fut mêlé aux travaux, sans qu'on puisse déterminer son rôle exact<sup>33</sup>. Le chantier, ouvert en 1746, commença par la préparation des matériaux. Sous la conduite infatigable du Frère Georges Cordey, des Chavannes, les paysans des villages alentour fournirent quelques 1800 charrois. «Cet homme plein de cœur, d'esprit et magnières engagantes savoit si bien charmer le monde que les paysans quittoient leur propre et pressant travail, pour lui faire des voitures, pendant que le Seigneur Ballif en manquoit pour bâtir une grange qu'il avoit commencé pour le château»<sup>34</sup>. On démolit l'une des tours d'enceinte, vraisemblablement l'un des «boulevards» du côté du Levant, pour en récupérer les pierres de taille<sup>35</sup>. La charpente de l'ancienne chapelle fut démontée en septembre et vendue. Les murs de la nef et du chœur furent maintenus, car on avait prévu d'y inscrire le nouveau chœur des religieux et la sacristie<sup>36</sup>. Les fondations furent creusées à la fin du mois, puis on prépara, les semaines suivantes, le bois de charpente. La construction proprement dite commença le 3 mars 1747. Six mois plus tard, la nouvelle église était sous toit (fig. 1). Le 15 août, fête de l'Assomption, on y célébra la première messe, sur l'autel du chœur des religieux. Le 17 septembre, la communauté put y fêter en grande pompe la canonisation des deux premiers martyrs de l'ordre, saint Fidèle de Sigmaringen et saint Joseph de Leonisse. Avec les matériaux restants, le P. Maximilien fit éléver, en 1750, «un mur au jardin, du cotté de bize, contre celui de la fleur de lis, cabaret, d'où sortaient des ivrognes et libertins de nuit»<sup>37</sup>. L'aménagement du sanctuaire dura jusqu'en 1763 au moins et l'église ne fut consacrée que le 1er mai 1773. Entre 1789 et 1795, le P. Louis Odet entreprit la rénovation de l'hospice, alors en très mauvais état<sup>38</sup>. En mars 1817, une épidémie emporta les trois Pères résidents. Deux ans plus tard, comme il n'y avait plus que deux Pères à Romont, le Conseil essaya d'obtenir la suppression de l'hos-

pice en faveur d'un établissement d'éducation pour la jeunesse<sup>39</sup>. En 1895, une expertise révèle un fléchissement des murs intérieurs de l'hospice. La construction d'un nouveau bâtiment, en 1905, coïncide avec un changement de statut de la maison, promue désormais au rang de couvent. L'architecte Frédéric Broillet de Fribourg, qui travaille alors à la restauration de l'enceinte de la ville, en établit les plans, ne conservant des anciennes constructions que l'église.

## Les bâtiments conventuels

Les travaux de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle n'ont semble-t-il pas modifié fondamentalement l'aspect de l'hospice des Minimes. En 1747, l'église était venue s'y greffer, orthogonalement. L'ensemble était donc construit sur un plan en équerre avec l'hospice proprement dit à l'est, parallèle aux cheseaux médiévaux et l'église, parallèle à la rue (fig. 2). Une galerie, formant porche à l'ouest puis courant le long de la façade sud de l'église, permettait de gagner directement l'hospice sans passer par le sanctuaire. On ne sait malheureusement rien de la distribution de cet hospice, dont il ne subsiste que la partie donnant sur la rue. En 1905, l'essentiel du bâtiment, côté jardin, fut détruit pour y ériger le nouveau couvent, un grand bâtiment parallèle à

<sup>10</sup> ACR, MC 12, 90v (27.4.1628).

<sup>11</sup> ACR, MC 13, 133v (16.12.1638).

<sup>12</sup> ACR, MC 13, 235v (17.9.1645).

<sup>13</sup> ACR, tir. LIII, n° 22 (1716). Voir aussi ACR, tir. LIV, n° 2, 9.

<sup>14</sup> ACR, tir. LIII, n° 221.

<sup>15</sup> ACR, tir. LIII, n° 9 (1662)

<sup>16</sup> ACR, MC 20, 131v.

<sup>17</sup> ACR, tir. LIV, n° 6, 9. Voir également FUCHS 294, note 2 et DELLIION 421. Certaines sources plus tardives, notamment ACR, tir. LIII, REPERTOIRE 19 et 54, situent ces travaux en 1680 ou en 1690. Il s'agit probablement d'imprécisions.

<sup>18</sup> En Haute-Savoie.

<sup>19</sup> ACR, MC 20, 131V (3.2.1675) et 180 (20.9.1675); ACR, tir. LIII, n° 19, L'Estat de la Maison de Romont commencée l'an 1635, année 1676. Pour la liste des donateurs, voir également sous l'année 1675.

<sup>20</sup> ACR, MC 24, 14v (11.1.1700); ACR, tir. LIV, n° 6, 7 et tir. LIII, n° 10. En 1682, les Pères avaient déjà reconstruit leur grange d'Aruffens; voir ACR, tir. LIII, REPERTOIRE, 56.



Fig. 5 Le réfectoire de l'ancien couvent, avec les peintures du Frère Hippolyte de Lyon, représentant ses confrères, réalisées en 1905. Elles existent toujours, protégées derrière des lambriks modernes.



Fig. 6 Le chœur des religieux du couvent des Capucins de Fribourg, illustre bien la disposition traditionnelle de ce type de chœur, avec les divers percements assurant la liaison avec le chœur proprement dit, au-delà du mur de refends. Etat avant la dernière restauration.

la rue, mais en retrait. Ce choix condamna une ancienne grange-écurie, inscrite dans le parcellaire médiéval, en amont. Le maintien de l'église, avec le chœur des religieux occupant le rez-de-chaussée de l'ancien hospice, ne permit pas d'autres solutions que ce curieux plan en Z (fig. 3). Les Capucins quittèrent Romont en 1979, dans des conditions qui ne sont pas sans analogie avec le banissement de leurs prédécesseurs. A leur départ, le couvent fut entièrement vidé. Il abrite aujourd'hui les ateliers protégés de la Glâne. Le réfectoire en constituait la principale curiosité. Au-dessus des lambris d'appui, le frère Hyppolite, un capucin originaire de Lyon, avait en effet représenté en quatre tableaux, quinze confrères<sup>40</sup> (fig. 5).

## L'église de la Transfiguration

Reflet de l'idéal franciscain, le plan très simple de l'église combine deux volumes rectangulaires, une nef indivise à plafond plat suivie d'un double carré, le chœur proprement dit, puis le chœur des religieux, invisible de la nef, flanqué d'une sacristie. Seules trois ouvertures dans le mur de refends permettaient aux religieux de suivre l'office: deux fenêtres à mi-hauteur ainsi qu'un jour sous le tabernacle, à fleur de mensa, permettant de voir les mains du célébrant<sup>41</sup> (fig. 6). Ce plan et les proportions générales de l'église – distribution, volume, percements – reprennent le schéma idéal d'une église de l'ordre capucin tel qu'il est défini dans les «Constitutions» de 1577, plan diffusé entre autres par l'«Architectura Civilis» de Joseph Furtenbach, publié en 1627<sup>42</sup>. Dans cet espace purement fonctionnel, les autels déployent sans contrainte leur magnificence et forment comme un tryptique monumental échelonné à la manière d'un décor de théâtre (fig. 4). Leur impact était d'autant plus fort qu'ils se dressaient à l'origine dans un volume épuré entièrement blanc, baigné de lumière. Par tradition, l'ordre prohibait pour ses autels, les polychromies exubérantes et les faux marbres, préférant la simplicité des bois juste vernis. Ce parti pris rend plus évidente encore la virtuosité du jeune sculpteur franc-comtois Clerc, qui fut chargé, en 1746, de réaliser le maître-autel dédiée à la Transfiguration (fig. 7) et les deux autels latéraux, celui de saint François d'Assise à gauche et celui de saint Antoine de Padoue à droite<sup>43</sup> (fig. 10). Ces magnifiques autels Régence, parmi



les plus réussis du canton, reçurent les toiles exécutées en 1746 par le peintre Meinrad Keller, de Baden, qui travaillait alors à Fribourg<sup>44</sup>. Au maître-autel on plaça la vision du Thabor, avec le Christ transfiguré apparaissant entre Moïse et Elie à Pierre, Jacques et Jean (fig. 9). Ce choix, étonnant pour la tradition catholique où la scène est rarement traitée, est certes exceptionnel, mais parfaitement logique dans le contexte franciscain où les maître-autels sont généralement placés sous le patronage de la crucifixion. Pour des raisons qu'il serait trop long à expliquer ici, cet épisode appartient au répertoire iconographique des franciscains, interprété tout à la fois comme une annonce de la Résurrection avant la montée au Calvaire, comme une manifestation de l'Incarnation où fut révélée la nature humaine et divine du Christ, comme une théophanie trinitaire enfin, dont le sens était

Fig. 7 Le chœur, avec le maître-autel dédié à la Transfiguration et les deux crédences, avec saint François de Paule à gauche, l'Immaculée Conception à droite. Le tombeau du maître-autel abrite depuis 1931 le squelette de saint Donat.

renforcé par la figure de Dieu le Père à l'attique. C'est sans doute le P. Maximilien qui a suggéré ce choix d'une image au sens si subtil. Autre particularité, les volets du maître-autel se terminaient par deux créances, désignées comme «petits autels» par François-Ignace de Castella, qui fut l'un des premiers à visiter l'église<sup>45</sup> (fig. 8). Le tableau de saint François de Paule, fondateur des Minimes, répondait à une exigence de l'évêque<sup>46</sup> et à une condition du conseiller Michel Esseiva pour un don de 400 écus en faveur de la nouvelle église. Comme pendant, on choisit une image de l'Immaculée Conception, patronne des Capucins<sup>47</sup>. Les autels latéraux, dont les tombeaux marquetés portent la date de 1763, étaient par contre traditionnels. A gauche, le peintre réalisa une stigmatisation de saint François, avec l'apothéose du saint à l'attique, tandis qu'à droite, on mit l'apparition de la Vierge à l'Enfant à saint Antoine de Padoue, ainsi qu'une apothéose de saint François de Paule à l'attique. L'ancien autel des Minimes fut réutilisé comme autel du chœur des Religieux, tandis que la vénérable image de saint François de Paule qui était semble-t-il l'objet de ferventes dévotions, fut accrochée de façon qu'on la vit «en perspective dans le corps du maître-autel», à travers l'une des fenêtres du chœur<sup>48</sup>. Les tableaux d'autel, qui avaient coûté 160 écus bons, furent payés par Marie-Ursule Mory née Gillard, de Fribourg, déjà connue comme insigne bienfaitrice du couvent des Capucins de Fribourg<sup>49</sup>.

## La translation de saint Donat, martyr des catacombes

Pour «embellir le grand autel et augmenter la dévotion dans la nouvelle église»<sup>50</sup>, le P. Maximilien avait décidé, comme tant d'autres, de se procurer un corps saint, autrement dit le squelette d'un martyr. La redécouverte des catacombes romaines au début du XVI<sup>e</sup> siècle, l'interprétation fautive de quelques documents épigraphiques, puis la généralisation de l'idée que ce mode d'ensevelissement était celui des premières communautés chrétiennes pourchassées, encouragea l'exploration de ce réseau souterrain qui fournissait un gisement spectaculaire de «martyrs des catacombes», propre à satisfaire la convoitise des paroisses et des communautés qui rêvaient d'avoir la relique de «leur» saint. Fribourg, avec trente corps saints

21 Ce testament, daté du 15 janvier 1694, est cité dans ACR, tir. LIII, n 217.

22 «... cent autres livres pour accomoder le grenier, & blanchir ou boiser l'Eglise» ACR, tir. LIII, REPERTOIRE, 44 (1712).

23 «L'Eglise, qui fait avec luÿn un même corps de bâtiment empescheroit d'en faire un palais, a plus forte raison d'en refaire un cabaret, comme il fut ancienne-ment» ACR tir. LIV, n 4 (1.6.1726).

24 ACR, tir. LV, doc. n° 8. Selon DELLION X, 457, cette dévotion fut transférée en 1731 dans l'église paroissiale.

25 ACR, tir. LIII, REPERTOIRE, 15.

26 «Les RR PP minimes étoient des Religieux étrangers, dont les Supérieurs étoient hors de ce pays: mais les RR PP Capucins sont du pays, et vivent sous les yeux de leurs Supérieurs, qui sont en ces quartiers» ACR tir. LV, n° 4.17.

27 BÜRGLER 103. Le séminaire ne fut fondé qu'en 1795.

28 L'hospice dépendait du couvent de Bulle, rattaché à la custodie de Soleure, sur les Capucins de Romont voir Louis-Joseph DE LALIVE D'EPINAY, Histoire abré-gée des Corporations Réligieuses du canton de Fribourg, dans: EF 1809, 143; P. Magnus KÜNZLE, Die Schweizerische Kapuziner-provinz, Einsiedeln 1928; DELLIION X, 416-421; WÄEBER-SCHUWEY 269.

29 En 1731 déjà, Marguerite Clément, née Esseiva, légué 200 florins «en vue de rebâtir la chapelle de Saint François de Paule» (APR, miscellanea IV). Je remercie Nicolas Schätti de m'avoir signalé ce document.

30 «visite à faire de l'Eglise des RP Capucins. NB: on en veut construire une neuve» ACR, MC 31, 127 (7.11.1745).

31 ACR, MC 31, 121 (1.9.1745) et 130 (1.12.1745). «Le P. Pierre-Maximilien Badoud, chargé de faire une quête pour couvrir les frais de construction de l'église, recueillit une telle abondance de dons qu'il y eut un surplus de 1'200 écus qui furent remis à la bourgeoisie de Romont, à la charge de fournir toujours aux Capucins une certaine quantité de viande les semaines où ils font gras (...). Parmi les insignes bienfaisants de l'église, on doit placer Jacques Vonderweid de Pont, mort en 1747, et dont la mère était une noble Maillard de Romont. Ami et ancien condisciple du P. Badoud, il légué à l'hospice la somme de 500 écus-bons et toute sa vaisselle d'argent dont le prix devait être partagé avec la chapelle de Montban» FUCHS 321-322. Voir également DELLION X, 420.

32 «le noble et Magnifique et très honoré Seig Baillif s'étant transpor-té chez les Rds Pères, avec la plus grande partie du Conseil Spé-cial pour examiner le plan de dite Eglise que le Rd Père Superior tenoit en main, et voir si l'agran-dissement de la chapelle n'in-commodoit pas la place publice» ACR, MC 31, 131. Sur ce chantier, voir HERMENEGILDE 80-87.

33 «Mr le Capitaine Blondel fait faire une notification pour les Ca-pucins à des leveurs de pierre» ACR, MC 31, 190 (26.9.1747).

34 HERMENEGILDE 87 fait allu-sion à la ferme du château cons-truite en 1747 également, par le bailli Georges-Nicolas de Reiff, de Lentigny. Elle existe toujours, chemin de la Côte 11.

35 «Leurs souveraines Excellences ayant permis au conseil de pou-voir faire demolir la tour soit Boulevard derrière la Maison de Sr Joye pour pouvoir se servir des pierres pour l'Eglise des Rds Pères Capucins» AC Romont, MC 31, 154v (9.9.1746).

36 «... l'Eglise des RP. Capucins (...) n'est nullement sur la place de celle des ci-devant RR. PP. Minimes; le vase de cette ancien-ne existe dans son entier, mais ce n'est plus une chapelle, il sert de chœur et de sacristie» ACR, tir. LV, n 8 (1773).

37 HERMENEGILDE 85

38 «nous trouvants dans la neces-sité indispensable de faire réparer les lieux dont les murs sont fendus et menacent ruine que nous sommes à moins frais obligés de rétablir en bois, nous récourrons à la générosité de votre noble conseil». Voir également EF 1809, 143, note.

39 ACR, tir. LV, lettre du Conseil communal du 19 août 1819.

40 Ce décor, réalisé en 1905, subsiste toujours, derrière les parois actuelles.

41 L'absence de communication entre les deux chœurs, deux portes de part et d'autre du maître-autel, est inhabituelle. On a peut-être évité de multiplier les percements dans ce mur antérieur à la con-struction de 1747.

42 Joseph FURTENBACH, Archi-tectura Civilis. Newes Itinerarium Italiae, Ulm 1627.

## ÉTUDES

répertoriés<sup>51</sup>, n'a pas échappé à cet engouement, qui est l'une des expressions les plus étonnantes de la piété baroque. Grâce à ses relations personnelles, le P. Maximilien put trouver rapidement la vénérable relique qu'il cherchait. En octobre 1754, le P. Antoine-Marie Keller de Lucerne, qui était gardien du couvent de Sursee et exercitait la fonction de provincial, fit venir de Rome le squelette de saint Donat que lui avait fourni le P. Michel de Zoug, secrétaire du Général des Capucins à Rome.

Le corps saint fut amené au couvent de Montorge à Fribourg, où les R. Sœurs Marie-Victoire Gady, Marie-Bonaventure Gady et Marie-Geneviève Semon, de la paroisse de Montfaucon, s'en occupèrent. Les Capucines de Montorge s'étaient fait une spécialité de ce genre de travail: elles complétaient si nécessaire le squelette, en moullant les os manquant, puis l'appretaient, entourant les os de fine gaze, et le dotant de divers attributs, cheveux, nimbe, couronne de laurier, verroteries diverses, cape et épée. Marie-Ursule Mory fut à nouveau sollicitée puisqu'elle offrit l'ornement de velours rouge du martyr, réalisé à Fribourg également, par les sœurs de la Visitation. L'évêque lui, n'apprécia guère l'initiative du P. Maximilien puisqu'il fit défense d'orner et donc d'exposer la relique. Comptant sur les relations privilégiées que les Capucins entretenaient avec le nonce apostolique, le P. Maximilien passa outre, mais il dut agir avec la plus grande discrétion. En 1755, le saint Donat, «orné et enchâssé» fut porté de Montorge à Romont «à forces de bras, comme on porte un siège à porteurs avec des bretelles. Le R. P. Félicien Benno de Delémont, Définiteur, Gardien et P. Herménégilde Deschenaux, Lecteur, accompagnèrent le sacré dépôt dans le courant du mois d'octobre, mais sans bruit ni aucunes cérémonies parce que le dit Evêque avoit tout défendu. Quelle idée! Elle n'édifia pas le public, qui s'en plaignit. Particulièrement à Romont, où on



Fig. 8 Le chœur, entre 1905 et 1930, avec le maître-autel dans son état d'origine. On distingue bien le squelette de saint Donat, à gauche, et l'effigie de sainte Marie-Madeleine qui lui fait face.

Fig. 9 La Transfiguration au Mont Thabor, avec le Christ apparaissant entre Moïse et Elie à Pierre, Jacques et Jean, signé et daté "Meinrad Keller / Pinxit A° 1746".



aurait pris les armes, tiré les canons et mis toutes les cloches en branle, sans cette défense barbaresque, qui fit qu'on rendit moins d'honneur à la translation de ce saint corps qu'on en rend à celui de chaque fidèle lorsqu'on le transporte d'une Paroisse à l'autre. Dieu suppléa à ce défaut par sa toute puissance car dabort par l'intercession de St. Donat (sic), il accorda des grâces aux supplicants et le concours se fit près des Reliques»<sup>52</sup>. La châsse fut placé au maître-autel, sur la crédence de gauche. Pour pendant, on avait fait confectionner la châsse de sainte Marie-Madeleine, particulièrement vénérée par les Capucins, qu'on plaça à droite, à «la plus belle place par rapport à la lumière». Elle n'abritait évidemment pas le squelette de la sainte, mais une «figure en bois»<sup>53</sup>. On a peu d'informations sur le culte, important semble-t-il, qui se développa autour de ces reliques, mais on sait qu'on invoquait saint Donat contre le mal d'yeux et qu'on lui prêta diverses guérisons (fig. 11).

43 «... on avait promis du bois à brûle au sculpteur Clerc lorsqu'on a fait convention avec lui pour la structure des autels de l'Eglise des Rvds Pères Capucins» ACR, MC 31, 192 (26.10.1747). C'est la seule source mentionnant cet artiste de talent, dont le prénom reste pour l'instant inconnu.

44 Il y a réalisé notamment l'autel sainte Anne de l'église du couvent des Augustins. La signature du peintre et la date 1746 sont visibles deux fois, au bas de la Transfiguration et au bas de la stigmatisation de saint François.

45 François-Ignace de CASTELLA, Extraits des Annotations, 53, dans: NEF 1894.

46 «In Capella nova fiet altare Sancti Francisci de Paula vel ejus Imago uni collateralium apponetur» cité in: ACR, tir. LIV, n 4.

47 Elle fut payée par un don du bannier Gaudard.

48 ACR, tir. LV, n 8.

## L'aménagement de l'église

La chaire placée contre le mur aveugle de la nef, avait été réalisée à partir de celle de l'église des Cordeliers à Fribourg, qu'on venait de remplacer. En 1755, l'une des deux cloches, provenant de l'ancien clocher des Minimes, était fêlée. Le P. Badoud la fit fondre pour en refaire une plus grande, œuvre d'Antoine Livremont,

**ÉTUDES**



Fig. 10 L'autel latéral de droite, avec l'apparition de la Vierge à saint Antoine de Padoue et à l'attique, l'apothéose de saint François de Paule, œuvres de Meinrad Keller, peintre de Baden, 1746.

fondeur de cloches de Pontarlier actif à Fribourg entre 1738 et 1786. Le 24 octobre 1761, on installe un premier chemin de croix dans le chœur des religieux<sup>54</sup>. En 1797, Elisabeth Cordey, "peintresse" de Romont, réalise les quatorze stations du chemin de croix de la nef<sup>55</sup>. En 1830, l'église fut rénovée pour la première fois. Les crépis extérieurs furent rafraîchis, le maître-autel réparé, et peut-être doté d'un nouveau tombeau<sup>56</sup>. En 1877, on y plaça deux tableaux d'Henri Kaiser, peintre de Stans, une Vierge du Rosaire et un saint Joseph à l'Enfant. En 1882, elle fut dotée de ses premiers vitraux, réalisés par Charles Wehrli, de Zurich. Mais c'est le chantier de 1903-05 qui en modifia sensiblement l'aspect. Le transfert du chœur des religieux au sud, dans un nouvel espace aménagé au premier étage du couvent date vraisemblablement de cette époque. L'ancien chœur perdit sa fonc-

tion initiale pour n'être plus qu'un espace de transition, une espèce de vestibule conduisant à la sacristie<sup>57</sup>. Le chœur proprement dit fut rehaussé de peintures décoratives, avec semis régulier de fleurs et de petites croix sur les murs, complété d'un décor de rinceaux à l'arc triomphal. Le plafond de la nef, avec son épaisse corniche à modillons inadaptée à l'arc triomphal date probablement de ce chantier. La nef fut également dotée de frises et de bandeaux ornementaux, tandis que le Frère Hyppolite y réalisait six grands portraits des saints et bienheureux de l'ordre: saint Laurent de Brindes, les Bienheureux Diégo de Cadix, Bernard de Corléon, Félix de Nicosie, saint Joseph de Leonisse et S. Fidèle de Sigmaringen<sup>58</sup>. Ces portraits mis à part, pratiquement tout l'apport du début du siècle disparut lors de la restauration de 1930-31. La suppression de la chaire permit d'ailleurs de compléter cette galerie de capucins méritants par la figure du bienheureux Apollinaire Morel (1739-1792), béatifié le 17 octobre 1926, dont le portrait fut réalisé par le Frère Josef Heimgartner. Originaire de Posat, il avait passé deux ans à l'hospice de Romont, entre 1772 et 1774 et fut l'un des 114 prêtres massacrés dans le couvent des Carmes à Paris, le 2 septembre 1792<sup>59</sup>. Dans le chœur, la suppression des châsses entraîna le démembrement du maître-autel, dont les volets furent supprimés. Seules les crédences furent conservées. Le corps saint du martyr Donat fut placé dans le tombeau du maître-autel, tandis que la sainte Marie-Madeleine disparut.

Avec le couvent des Capucins de Fribourg fondé en 1609, celui des Capucines établi à Montorge en 1626, l'hospice de Bulle fondé en 1665, devenu couvent en 1671, et l'hospice puis couvent de Romont, le canton a la chance de compter quatre établissements de Capucins, et notamment quatre églises pratiquement intactes, dont le mobilier constitue un jalon important de l'histoire de l'art fribourgeois. En 1747, tandis que le P. Maximilien voyait son rêve prendre forme, François-Joseph Blondel construisait sa maison (rue du Château 103) face à la maison de ville dont il allait bientôt entreprendre la reconstruction en 1755, tandis que le bailli rebâtissait la grange du château (ch. de la Côte 11). Par un hasard étonnant, c'est la même année qu'on a construit trois des quatre bâtiments représentatifs de l'architecture du XVIII<sup>e</sup> siècle à Romont. Et ce n'est pas tout. En 1752, alors qu'on travaillait encore aux autels des Capucins, Heinrich-Emanuel Sidler (+1792),

49 Parmi les autres donateurs, on peut citer Jean Helfer, «marchand épicier» de Fribourg, qui offrit un calice d'argent doré. Monsieur Zurthannen et son épouse Barbe née Bourgknecht offrirent un autre calice à leurs noms. Madame Ducret, marchande à Fribourg, paya divers ornements. Le chaudiignon Gumi et le médecin Heiny offrirent chacun une lampe de sanctuaire en laiton. On signera enfin que c'est l'orfèvre Jacques-David Müller qui réalisa l'ostensoir en 1757.

50 HERMENEGILDE 95. Ce document est d'ailleurs la source essentielle des informations qui suivent.

51 Soit les vingt-huit squelettes répertoriés par Markus REISLE, Die Katakombenheiligen im Kanton Freiburg, Fribourg 1987, auxquels il faut ajouter le saint Donat des Capucins de Romont et le saint Modeste installé dans la chapelle de Russy, construite en 1762 par Mgr de Montenach pour sa résidence d'été.

52 HERMENEGILDE, 95.

53 HERMENEGILDE 96. Cette châsse, réalisée en 1755, coûta 60 écus petits. On ne sait pas qui a réalisé l'effigie en bois.

54 HERMENEGILDE, 97.

55 Conservé dans les combles de l'église, il a été presque entièrement repeint au XX<sup>e</sup> siècle. La date et la signature se trouvent au dos de la première station.

56 Le 28 mai 1866, Mgr Marilley consacra d'ailleurs à nouveau le maître-autel.

57 La porte qui donne sur la rue date sans doute de cette époque.

58 Etait-il également l'auteur d'un cycle similaire décorant autrefois l'église des Capucins de Fribourg?

59 P. Candice CLERC, Le Bienheureux Apollinaire Morel, capucin martyr 1739-1792, Fribourg 1945.

60 Découverte récente du restaurateur d'art Jan Horák, de Fribourg. Voir Aloys LAUPER, Les paysages oubliés de la maison Blondel à Romont, dans: Patrimoine Fribourgeois 2(1993), 26-28.

61 Je remercie chaleureusement tous ceux qui ont facilité mon travail, Monsieur Jean-Dominique Sulmoni, syndic de Romont, Monsieur Jean-Pierre Morel, secrétaire communal, Monsieur Dominique Ayer, président de la Bourgeoisie et Monsieur Jean-François Noël. Cette étude aurait été impossible sans l'éroite collaboration du personnel des archives cantonales et sans l'aide et les conseils de mes collègues Ivan Andrey et Marc-Henri Jordan.

## ÉTUDES

d'Ueberstorf, exécutait le salon peint de la maison Blondel<sup>60</sup>. La découverte est importante. L'œuvre de Sidler, dont l'atelier fut très actif à Fribourg, est mal connue, et ce décor est la première œuvre signée qu'on lui connaisse. On sait pourtant qu'il réalisa des autels pour les Capucins de Fribourg, entre 1769 et 1772. Il n'est pas exclu qu'il fut recommandé à Blondel par le P. Maximilien Badoud, qui avait de nombreuses relations dans la capitale.

Le travail de ces artistes a d'autant plus de valeur pour Romont qu'il témoigne d'une floraison artistique au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'ici insoupçonnée, mais dont plusieurs témoins sont déjà perdus. Derrière ses portes fermées, Romont réserve décidément bien des surprises<sup>61</sup>!



Fig. 11 Saint Donat, martyr des catacombes, squelette préparé par trois religieuses de Montorge en 1755. Le saint, venu de Rome, était invoqué contre le mal d'yeux.

## Zusammenfassung

*Die Kirche des ehem. Kapuzinerklosters ist neben der Kollegiatkirche, der ehem. Kapelle des Bürgerspitals und der Kirche des Klosters Fille-Dieu das vierte Gotteshaus in Romont. Die Kapuziner gründeten 1727 zunächst ein Hospiz und liessen sich in den Bauten des ehem. Minimenhospizes nieder. Die Kirche wurde zwanzig Jahre später gebaut und mit*

*bemerkenswerten Retabeln eines jungen Bildhauers Clerc aus der Freigrafschaft ausgestattet. Die Altarbilder schuf Meinrad Keller von Baden. Als das Hospiz 1905 den Rang eines Klosters erhielt, wurden die Konventgebäude neu errichtet. Das bedingte den Abbruch des alten Hospizes. Seit der Aufhebung 1979 sind die Bauten in der Hand der Bourgeoisie von Romont. Die Restaurierung der Kirche wird vorbereitet.*

ÉTUDES